## UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES



## Déclaration au CSE Du 10 février 2021

Le 10 février 2021

Monsieur le Président,

Depuis quelques semaines déjà, et pour de longs mois à venir, nous sommes entrés dans un cycle de négociation important à TDF: NAO, organisation et temps de travail, handicap, GPEC, QVT... les thèmes sont nombreux et l'issue des négociations aura un impact pour la vie et la santé de tous les salariés.

Lors de chaque réunion des instances CSE, vous nous vantez le contrat social de TDF. On peut en effet reconnaitre que le climat social s'est grandement apaisé au regard de ce que nous avons pu connaître il y a quelques années. Mais il subsiste toujours des disparités qu'il faudrait que vous preniez en compte. Ces derniers mois, plusieurs facteurs se sont télescopés pour induire une dégradation des conditions de travail de certains services dans notre entreprise.

Pour ne prendre qu'un exemple, parlons du NOC: entre réorganisation lancée en 2019, outils informatiques qui tardent à être opérationnels, la pandémie accompagnée de ses confinements successifs, la réduction des ressources externes comme les prestataires ou CDD, les salariés du NOC sont surchargés de travail et ont l'impression de ne pas voir le bout du tunnel. Depuis quelques mois, les salariés concernés, soit directement soit au travers de leur représentants, vous ont averti sur ces difficultés. Malgré tout, aucune solution pérenne n'a été mise en place. Au contraire, les mesures que vous proposez dans la négociation sur le temps de travail sont vues par beaucoup comme une provocation. Nous tenons ici à vous informer que la cocotte-minute est au bord de l'explosion.

Une prise en compte réelle des problèmes avec toutes les parties prenantes nous semble urgente. Nous attirons votre attention, car d'autres secteurs de l'entreprise souffrent aussi de dysfonctionnements et de surcharges (RUO, techniciens terrain, ingénierie et déploiement, commerciaux, etc...).

Par ailleurs, nous devons bien reconnaître que la prolongation des règles sanitaires face à la pandémie de covid, avec notamment la poursuite généralisée du télétravail, impacte de plus en plus la QVT des salariés. Cela se traduit par l'isolement, l'absence de proximité entre salariés ou avec la ligne managériale, des échanges qui deviennent trop formels (en particulier écrits plutôt qu'oraux) entrainent une distanciation sociale de plus en plus difficile à supporter pour nombre de salariés, surtout en cette période où les salariés doivent passer leur entretien de performance. Nous voulons là encore vous avertir : peut-être est-il nécessaire aujourd'hui de prendre des mesures concrètes afin de resserrer le liens social entre les salariés et leur entreprise.

Les deux choses les plus importantes n'apparaissent pas au bilan de l'entreprise : « sa réputation et SES HOMMES ». Henry Ford